

Déclaration de M. Valéry Giscard d'Estaing en Conseil des ministres, sur les élections présidentielles, Paris, Palais de l'Élysée, le mercredi 14 janvier 1981

Avec la publication du décret sur le parrainage des candidatures, le Gouvernement rend publiques les principales étapes de l'élection présidentielle : début mars : envoi des formulaires de parrainage £ vendredi 10 avril : publication par le Conseil Constitutionnel de la liste des candidats, et ouverture de la campagne officielle £ dimanche 26 avril ` 1981 ` premier tour de scrutin £ dimanche 10 mai : deuxième tour de scrutin.

- L'approche de l'élection présidentielle est parfois présentée ou ressentie comme une épreuve. J'affirme qu'elle est, au contraire, une chance pour la France. Une chance pour la vie démocratique de la France, puisqu'elle souligne le fait que les Françaises et les Français vont exercer le privilège, trop rare dans le monde, de désigner eux-mêmes, en toute liberté, le premier magistrat de la République !
- Une chance pour l'avenir de la France, puisque dans un monde troublé et livré à de graves difficultés économiques, et où se posent de multiples questions, les Françaises et les Français vont pouvoir faire eux-mêmes les choix essentiels qui détermineront la politique à venir !
- C'est pourquoi je souhaite que tout soit fait pour éclairer les données du choix des Français et pour donner au débat, par sa liberté, sa dignité et sa cohérence, un caractère exemplaire.\